

Ce que eCH peut apporter aux identités numériques

Entre crainte et espoir : à la veille de la votation populaire, l'association eCH s'est penchée, lors de la soirée 2025, sur l'e-ID et l'application Wallet « swiyu ». La plupart des participants ont exprimé le souhait « que cela démarre enfin ».

La Suisse aura-t-elle bientôt une e-ID ? Telle était la question en suspens lorsque l'association eCH s'est récemment réunie à Berne pour sa traditionnelle soirée. Conformément au programme, l'événement n'était pas consacré aux aspects politiques du projet. Les experts invités ont plutôt présenté l'infrastructure de base AGOV ainsi que l'application Wallet « swiyu ». Quelques jours avant la votation, toutefois, la décision populaire était sur toutes les lèvres et une certaine tension se faisait sentir.

Une contribution essentielle au concept d'e-ID

Le président d'eCH, Peppino Giarritta, a parlé d'un « tournant décisif » à venir. Dans de tels projets, il est essentiel d'emmener la population avec soi. Des questions comme la sécurité doivent être abordées de manière claire et compréhensible. « Pour moi, il est évident que l'e-ID – telle qu'elle est conçue – constitue actuellement la procédure la plus sûre pour s'identifier dans le monde numérique. »

Tout aussi fondamental est un socle solide. Le groupe spécialisé IAM d'eCH a travaillé très tôt sur le sujet et contribué à la réussite du nouveau concept d'e-ID. Celui-ci est équilibré et répond à toutes les exigences essentielles, a déclaré Giarritta, qui est depuis 2021 délégué de la Confédération et des cantons pour l'Administration numérique suisse (ANS). Il reflète également la volonté de créer quelque chose qui corresponde à la Suisse. Et il exprime une assurance numérique. « Nous devons davantage prendre les choses en main. » La Suisse a fait de bonnes expériences en utilisant et en développant l'existant. Elle a ainsi créé des réalisations uniques dans la construction routière ou de ponts, par exemple.

L'e-ID est un élément central des stratégies numériques de la Confédération et de la DVS. Pour la concevoir, une infrastructure de confiance a été mise en place dans un processus participatif. La Suisse bénéficiera de ces expériences et des nombreuses nouvelles possibilités – indépendamment de l'issue du scrutin.

eCH doit gagner en importance

Giarritta s'est également exprimé sur le développement futur de l'ANS. L'objectif est de faire progresser la normalisation. D'une part, il s'agit de lancer plus tôt les processus de développement et de mieux les piloter. D'autre part, il faut créer des bases légales afin de rendre la normalisation contraignante à long terme.

eCH jouera un rôle clé dans ce domaine. L'association évolue en dehors de la politique et des structures administratives étroites, a expliqué Giarritta en réponse à une question du modérateur Michel Geelhaar. Ses membres partagent une approche factuelle. Une telle approche est indispensable pour réaliser les développements actuellement nécessaires.



Thomas Alabor, membre du comité d'eCH : « Les normes renforcent la confiance dans les services d'e-Government. »

« Nous devons impliquer la jeune génération », a déclaré Christian Probst, responsable E-Government & Development Solutions du canton de Bâle-Ville (BS), dans son exposé. Elle s'attend à obtenir un service en deux ou trois clics. Le smartphone prendra encore plus d'importance. « Nous devons nous y préparer. »

BS est en train de développer une application mobile. « Basel2Go » doit donner accès à des services administratifs en ligne simples et fonctionner comme un portefeuille numérique permettant de stocker et partager des justificatifs électroniques – comme une attestation de domicile ou un permis de pêche. La solution informatique sera mise en œuvre par étapes, a expliqué Probst. Elle sera régulièrement testée et adaptée, en intégrant les utilisateurs. À l'avenir, ceux-ci pourront utiliser l'application pour prendre rendez-vous avec une autorité, recevoir un rappel pour la collecte des déchets ou demander une attestation. L'administration, de son côté, pourrait l'utiliser pour s'adresser spécifiquement à certains groupes de population, par exemple pour informer sur un chantier devant leur domicile. « La technique, nous la maîtrisons », a estimé Probst. Il reste maintenant à établir des directives pour structurer et nommer de manière uniforme, à l'échelle nationale, le contenu des justificatifs électroniques. Le défi consistera aussi à accompagner dans cette transformation numérique les usagers qui ne sont pas encore familiers de la technologie.

« Carte » ou « attestation » ?

Pour qu'un portefeuille fonctionne, des dizaines de normes doivent déjà être respectées, a expliqué Rolf Rauschenbach, délégué à l'information sur l'e-ID auprès de la Confédération. Elles concernent notamment le système d'exploitation, la sécurité, l'identification et la protection des données, et proviennent majoritairement d'autorités internationales. Le projet de loi sur l'e-ID définit clairement la mise en œuvre technique du portefeuille. Sur ce point, l'association eCH n'est pas sollicitée. En revanche, de nouvelles normes sont nécessaires pour le contenu des autres justificatifs électroniques. Il faut définir des formats, des attributs et des aspects sémantiques. Par exemple, doit-on parler d'une carte ou d'une attestation ? « Cela peut sembler trivial, mais constitue un défi face au fédéralisme bien réel de la Suisse. »

Les normes sont importantes, a poursuivi Rauschenbach. « Elles ne sont toutefois qu'un moyen, jamais une solution. » Elles doivent toujours être envisagées dans un contexte plus large, qui inclut organisation, réglementation et culture. Ce n'est que lorsque ces différents facteurs s'harmonisent que l'on en retire un bénéfice. De grands défis restent donc à relever.



Lors de la soirée eCH 2025, l'actualité a porté sur l'e-ID et les applications Wallet.

Plus de rapidité grâce à une nouvelle approche

Quiconque doit prouver son domicile est confronté, selon la commune, à des procédures, documents et frais différents, a expliqué Tarik Atik, chef de la section services aux habitants Migration de la Ville de Berne et représentant de l'Association suisse des services des habitants (VSED). « Nous attendons depuis longtemps une norme. » Mais il est laborieux de se mettre d'accord sur des prescriptions uniformes. « On peut discuter des heures

entières sur une seule désignation. »

L'infrastructure de confiance réalisée autour de l'e-ID doit être utilisée dans les processus de normalisation, a déclaré Michael Koscevic du service d'interopérabilité de l'Office fédéral de la statistique. Sur la plateforme I14Y, une structure de données claire est décrite. Contrairement à autrefois, normalisation et mise en œuvre progressent désormais en parallèle. On avance ainsi plus vite. « Lorsqu'une norme existe, nous savons aussi qu'elle fonctionne techniquement. »

Ce qui figure sur une attestation de domicile pourrait évoluer avec la numérisation, a expliqué Daniel Keller, architecte d'entreprise à la Chancellerie fédérale et responsable du groupe spécialisé État civil d'eCH. Il serait ainsi possible de tenir compte du fait qu'une adresse puisse changer. La durée de validité pourrait aussi être définie différemment. Keller a également souligné que des bases précieuses ont été créées pour l'e-ID. « Nous pourrions les utiliser dans tous les cas. »

Même en cas d'acceptation du projet d'e-ID, il restera encore beaucoup à faire, a affirmé Rolf Rauschenbach. D'abord à la Confédération, afin de préparer l'infrastructure de confiance pour une exploitation productive conforme à la loi. Ensuite auprès de toutes les instances qui voudront utiliser l'e-ID. Enfin, il faudra convaincre la population de son utilité au quotidien. Rauschenbach a évoqué le projet pilote du permis d'élève conducteur électronique (eLFA). La Confédération l'a lancé au printemps 2024 dans le canton d'Appenzel Rhodes-Extérieures et l'étend maintenant à toute la Suisse. Entre-temps, plus de 10'000 permis ont déjà été délivrés dans six cantons, et d'ici la fin de l'année, ils devraient être environ 100'000 dans tout le pays.

« Nous arrivons dans le futur »

Membre du comité d'eCH, Thomas Alabor s'est montré confiant pour conclure. « Wow, nous arrivons dans le futur », a-t-il déclaré en pensant au dimanche de la votation. Grâce au travail de nombreux experts, une solution viable est sur la table. Les normes renforcent la confiance dans les services d'e-Government. Les autorités feraient bien de les développer avec l'économie ainsi qu'avec l'enseignement et la recherche. Il s'agit maintenant de reconnaître le long travail de préparation pour l'e-ID. « À un moment donné, la société doit se mettre d'accord pour franchir une étape en avant. »

Eveline Rutz

eCH conçoit des normes dans le domaine de la cyberadministration. Dans un souci de rendre plus efficace la collaboration entre les autorités, les entreprises et les particuliers. eCH met l'accent sur la coopération entre partenaires privés et publics. Les groupes spécialisés veillent à ce que les normes soient élaborées avec une grande qualité, libres de tout intérêt personnel.